



## Comité des Flandres de Bridge

1, Square Jean Monnet 59120 Loos

Tél : 03 20 57 85 04

Mail : comiteflandresbridge@wanadoo.fr

Site : <http://flandresbridge.fr>

Directeur des compétitions : Michel SACHY

Portable : 06.11.55.59.74 Mail : m-sachy@numericable.fr

# Mixte/2 Excellence

## Finale Comité

Samedi 14 et dimanche 15 décembre 2019

### Bridge Club de Douai

Maison des Associations 163, avenue Gounod 59500 Douai Tél 03 27 71 05 13

Madame, Monsieur,

Votre équipe est inscrite ou qualifiée pour cette finale de Comité qui se jouera à 36 paires.  
Vous jouerez 3 séances de 27 donnes avec écrans.

Samedi 14 décembre	1ère séance	14h00
Dimanche 15 décembre	2ème séance	9h30
	3ème séance	14h30

L'arbitre prévu pour cette épreuve est Patrick Durot.

Les droits d'engagement pour cette finale sont de 36 € pour les paires issues des demi-finales et 58€ pour celles exemptées du 1er tour.

Cette épreuve est classée en Catégorie **3** (*Règlement National Article 143.3*)

*Les systèmes classés SHA et CI sont interdits*

Rappel : Extrait du règlement national des compétitions, art.85.6 :

*"Avant le début du jeu, pour éviter l'effet de surprise et permettre la mise au point d'une défense, l'attention des adversaires doit être attirée sur les conventions particulières de **déclaration ou de jeu de la carte**".*

Merci à tous de penser à présenter une carte de conventions bien renseignée à chaque table.

En cas de forfait, prévenez le plus rapidement possible le secrétariat du Comité au 03 20 57 85 04 ou le directeur des compétitions ou l'arbitre au 06 85 82 64 67.

A l'issue de cette épreuve les paires qualifiées participeront à la finale de Ligue qui aura lieu les 11 & 12 Janvier à Joinville.

Ne manquez pas de consulter notre site Internet à l'adresse : <http://www.flandresbridge.fr/> où vous pouvez consulter vos convocations et vous tenir au courant de l'actualité du comité et des districts.

Je vous souhaite bonne chance et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes meilleurs sentiments.

Loos, le 2 décembre 2019  
Michel Sachy